

[Etude] 77% des directions fiscales considèrent que la digitalisation de leur fonction est un enjeu de premier plan

Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2023 – L'Augmented Law Institute de l'EDHEC Business School, la Tax Tech Algonomia et le cabinet d'avocat Fidal publient une étude qui analyse **l'état d'avancement des directions fiscales des grands groupes français en matière de digitalisation**.

Dans un contexte de mise en place de la facture électronique et de transposition des règles de Pilier 2, la digitalisation de la fonction fiscale est nécessairement à l'agenda des grands groupes. Cette [étude](#) dresse un état des lieux opérationnel du niveau de maturité des directions fiscales et liste les bonnes pratiques.

Digitalisation : le choix de la proactivité

Les différents indicateurs observés tendent à démontrer que **les directions fiscales ont entamé une démarche de digitalisation** :

- 100 % des directions fiscales interrogées¹ déclarent bénéficier du **soutien de leurs dirigeants** et le plus souvent du CFO lui-même.
- 69% déclarent avoir **accès à un budget** pour mener à bien les projets de digitalisation
- 46% déclarent avoir un **membre de leur équipe fiscale dédié à l'administration des outils technologiques**

Pour autant, un certain nombre de freins ont pu être identifiés :

- dans 54% des cas la **difficulté d'intégration de nouveaux outils aux systèmes existants**,
- chez 46% des répondants le **manque de budget**,
- 38 % déclarent **manquer de temps** pour avancer correctement ce grand chantier

L'étude pointe aussi la **dépendance de la direction fiscale aux autres départements**, notamment la direction financière, qui détient la donnée, et le service informatique pour la mise en place et le suivi technique des solutions technologiques retenues, voire parfois pour les questions de sécurité propres aux outils et aux données. Cela souligne l'impératif d'une action en mode projet avec des équipes pluridisciplinaires.

L'étude offre également une analyse sous l'angle des différents sujets fiscaux à traiter :

- Ainsi, le chantier jugé le plus prioritaire en matière de digitalisation est la réconciliation et **l'ajustement des flux de prix de transfert** chez 46% des répondants et 38% déclarent avoir un outil en cours de déploiement sur ce sujet.
- 43% des entreprises interrogées déclarent s'être outillées pour une meilleure **identification et un meilleur suivi des risques fiscaux**.

¹ Sur 4 mois, ce sont 13 entreprises qui ont accepté de se prêter à l'exercice d'un audit extrêmement détaillé réalisé par voie d'interviews, sous la forme d'un questionnaire de 99 questions.

- 40% des répondants en ont fait de même pour automatiser la **déclaration de leurs impôts nationaux**.

En outre, le niveau d'avancement de certains des départements fiscaux qui ont pris part à l'étude est une véritable source d'inspiration pour leurs homologues. Les plus avant-gardistes bénéficient déjà d'outils métiers dédiés, qui s'alimentent depuis un data lake* commun au département finance.

« Face aux évolutions réglementaires récurrentes et croissantes, l'étude démontre qu'une partie des directions fiscales a choisi d'être proactive en matière de digitalisation en considérant cette démarche comme un moyen de s'affranchir de tâches à faible valeur ajoutée et ainsi contribuer plus directement à la prise de décision stratégique de l'entreprise. » explique **Walid Eljaafari, président et cofondateur de Algonomia**.

Un contexte réglementaire incitant à la digitalisation

Cette étude s'inscrit dans un contexte réglementaire incitant à la digitalisation des directions fiscales. En effet, la **facture électronique** doit être mise en place pour le 1^{er} juillet 2023, et la transposition par les états de l'Union Européenne des **règles de Pilier 2** pour la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial doit aboutir à la fin de l'année.

« Assurer la conformité fiscale des entreprises sans recourir à la « Tax tech » relèvera donc bientôt du défi impossible. En fonction de la taille de l'entreprise, de sa structuration, de son niveau de digitalisation globale, du niveau de compétence des membres de son équipe, nous avons souhaité démontrer qu'il appartient à chaque département fiscal de décider, une fois bien éclairé sur le sujet, du niveau de maturité digitale à atteindre. » souligne **Emmanuelle Deglaire, professeur de droit et fiscalité à l'Augmented Law Institute de l'EDHEC Business School, et autrice de l'étude**.

Mesurer et faire progresser le niveau de maturité digitale de la fonction fiscale

L'EDHEC Augmented Law Institute, Algonomia et Fidal ont identifié les différentes étapes qui doivent accompagner une transformation digitale :

1. l'**acculturation** pour faciliter l'identification des besoins ;
2. l'**identification** du besoin par l'équipe fiscale, le cas échéant en structurant un processus périodique de collecte des besoins ;
3. le **sourcing des prestataires** par le service achat en collaboration avec l'équipe fiscale et l'équipe IT ;
4. le **déploiement par le service informatique** avec le concours de l'équipe fiscale ;
5. la **collecte des retours** lors de la mise en place, mais aussi tout au long de la vie des outils.

Pour **Pascale Farey Da Rin, Avocate associée en droit fiscal des entreprises chez Fidal**, « l'étude dresse un état des lieux objectif du niveau de digitalisation dans la fonction fiscale en France et du niveau de maturité des directions fiscales. Le constat est plutôt encourageant et stimulant même si les résultats sont encore insuffisants. L'idée n'est pas d'imposer une fronde digitale mais de susciter l'appétence digitale aux sein des directions fiscales en rassurant sur la place de l'humain dans cette mutation et en démontrant la pertinence d'une telle transformation comme vecteur extraordinaire de performance fiscale que ce soit en terme d'efficacité, de sécurité, de fiabilité de la data et donc de résultat ».

Enfin, afin d'aider les directions fiscales à connaître leur maturité digitale et identifier les leviers à mobiliser pour progresser, le développement d'un indice est en cours de production.

** Le terme de data lake fait référence à une immense base de données*

[Télécharger l'intégralité de l'étude](#)

Contacts Presse

EDHEC Business School

Béatrice Malasset - beatrice.malasset@edhec.edu - 01 53 32 76 55 / 07 62 52 37 47

Angèle Pellicier - angele.pellicier@edhec.edu - 01 53 32 87 67 / 06 68 11 39 04

Fidal

Alexandra Niaré

Responsable communication- alexandra.niare@fidal.com - 07 87 95 32 30

Algonomia

Clémence Bouffard

Responsable Marketing & Communication – clemence.bouffard@algonomia.com - 0643787579

A propos de l'EDHEC Augmented Law Institute

Pionnière en matière de **formation** et de **recherche** en « droit et management » depuis presque 30 ans, l'EDHEC Business School a créé l'EDHEC Augmented Law Institute avec l'ambition de **positionner les savoirs, les compétences et la fonction juridique au centre des transformations de l'entreprise et de la société.**

S'appuyant sur l'excellence académique de professeurs de renommée internationale, l'EDHEC Augmented Law Institute a développé des **programmes destinés à former des juristes et managers « augmentés »**. L'institut a également vocation à **produire des travaux de recherche utiles** et créateurs de valeur pour les organisations. Pour incarner cet objectif, l'EDHEC Augmented Law Institute accompagne l'industrie du droit dans la gestion de ses talents et sa transformation sous la marque ALLL. L'EDHEC Augmented Law Institute compte plus de **700 diplômés en formation initiale** (filière Business Law management et le LL.M Law & Tax management) et près de **150 certifiés en formation continue.**

<https://www.edhec.edu/fr/augmented-law-institute/>

A propos d'EDHEC BUSINESS SCHOOL

Implantée à Lille, Nice, Paris, Londres, Singapour, forte de 110 nationalités sur ses campus et de partenariats avec 290 universités parmi les meilleures au monde, l'EDHEC est une école résolument internationale et connectée au monde des affaires. Avec plus de 50 000 Alumni dans 130 pays, elle constitue une communauté de leaders engagés. Leur objectif : agir concrètement pour faire face aux grands défis économiques, sociaux, technologiques et environnementaux du monde.

L'école a développé un modèle unique, fondé sur une recherche utile à la société, aux entreprises et aux étudiants. L'EDHEC est ainsi aujourd'hui tout à la fois un lieu d'excellence, d'innovation, d'expérience et de diversité, propre à impacter les générations futures dans un monde en profond bouleversement. Avoir un impact positif sur le monde est notre raison d'être.

A propos de Fidal

Fidal, société d'avocats française et indépendante, est une référence du monde des affaires depuis 1922.

Avec 1300 avocats et juristes présents dans 87 villes en France, Fidal exerce au plus près des acteurs économiques - entreprises, dirigeants, fonds d'investissements, collectivités territoriales, organismes sans but lucratif, groupes internationaux - et s'engage ainsi à servir leur expansion et le développement des territoires.

Son approche pluridisciplinaire lui permet d'appréhender les grands défis économiques et sociétaux.

Parce que leurs questions ne s'arrêtent aux frontières du droit, nos clients ont accès à un écosystème d'affaires composé de filiales (Fidal Fiducie, Fidal Innovation, Fidal Notaires...) et de partenaires (conseils en financement, en transaction, en ressources humaines...). Fidal est aussi membre fondateur du réseau juridique international unyer et membre du réseau fiscal WTS Global.

A propos de Algonomia

Algonomia est la première Tax Tech à accompagner les directions fiscales des grands groupes internationaux dans leur digitalisation. Née en 2017 de la volonté de transformer le monde de la fiscalité, Algonomia développe des solutions logicielles basées sur des algorithmes innovants et combinés à des interfaces ergonomiques, afin de permettre à ses utilisateurs de gagner en efficacité dans leurs tâches au quotidien et de se recentrer sur le cœur de leur expertise. La start-up a connu une forte croissance depuis sa création et a su gagner la confiance de plusieurs grands groupes du CAC40, avec aujourd'hui des milliers d'utilisateurs en France et en Europe.

<https://algonomia.com/>